

Bruxelles, le 6 décembre 2024  
(OR. en)

16370/24

LIMITE

UD 277

---

---

Dossier interinstitutionnel:  
2024/0288(NLE)

---

---

### NOTE POINT "I/A"

---

Origine: Secrétariat général du Conseil  
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

---

Objet: Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) 2021/2283 portant  
ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires autonomes de  
l'Union pour certains produits agricoles et industriels  
- Adoption

---

1. Le 11 novembre 2024, la Commission a présenté au Conseil la proposition<sup>1</sup> citée en objet, qui est fondée sur l'article 31 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).
2. Le groupe "Union douanière" a examiné la proposition le 15 novembre 2024 et a marqué son accord sur son texte dans le cadre d'une procédure écrite.
3. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents pourrait:
  - confirmer l'accord intervenu au sein du groupe; et
  - inviter le Conseil à adopter, comme point sans débat lors de l'une de ses prochaines sessions, le règlement dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document ST 15493/24.

---

<sup>1</sup> Doc. ST 15490/24 + ADD 1